

### Dossier P. 3

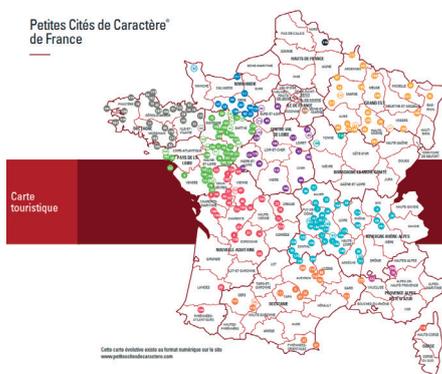
Reprise du gymnase  
par la commune

### Focus P. 7

Santé : des assos  
au cœur de nos vies

## Les PCC s'affichent !

Un nouveau document vient de paraître pour vous informer sur les "Petites Cités de Caractère" : **la carte touristique 2023**.



Y figure, par région, une sélection de photographies donnant envie de les découvrir.

Ce document est disponible en format papier à l'Office du Tourisme à Melle, au Château de Javarzay et à la Mairie de notre commune, enfin en numérique, sur le site national des PCC.

## Journées du Patrimoine : profitez en !

La 40<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine aura lieu **samedi 16 et dimanche 17 septembre**. La thématique, cette année, est : le "Patrimoine Vivant".

Pour une mise en évidence de ce patrimoine du savoir-faire, les Amis du Château organisent une exposition du 15 septembre au 1er octobre, autour de "génies créatifs" locaux.

À cette occasion, un tarif réduit sera appliqué à l'accès au Château de Javarzay.

Profitez de ces journées pour visiter aussi nos monuments (églises, château, lavoirs...)!



Entre autres découvertes : une exposition sur les génies créatifs et le tarif réduit appliqué à l'entrée du château.

## Maisons fleuries : invitation à la remise des prix !

Le moment est venu de récompenser les gagnants du concours des "Maisons Fleuries 2023", organisé par la Municipalité.

La remise des prix aura lieu **mardi 19 septembre, à 18h30, au Centre Culturel, Salle Camille Ricard**.

Cette remise de récompenses est ouverte à tous et s'achèvera par le verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux à ce moment convivial.

## Vie de la cité

## Une réunion en marchant

Nous souhaitons organiser de nouveau des **réunions de quartier**, en marchant, pour rencontrer les habitants, au plus près, afin d'échanger sur les aspirations des uns et des autres.

📍 Cette 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu **à LA BATAILLE, le 16 septembre à 14h**.

Rdv devant la mairie.

# L'édito du maire

Ce bulletin est déjà le 5<sup>e</sup> numéro de l'année, avec sa nouvelle formule et son nouveau titre "L'Écho des Sources". Dans cette édition, nous balayons toute l'actualité de la commune avec, notamment, des décisions importantes du Conseil municipal : je fais allusion, d'une part, à la reprise de la gestion du gymnase, et d'autre part, à la mise en place d'un "Plan Communal de Sauvegarde".

À chaque numéro, nous évoquons aussi la vie de nos agents, afin de vous faire partager leur métier. Dans ce numéro, c'est l'occasion de vous présenter Stéphane Petit, notre garde-champêtre depuis un an.

J'en profite donc pour vous faire part de mon sentiment, après ce choix fort

de la municipalité lors des dernières élections, de vouloir recruter un garde-champêtre. Si son travail n'est pas toujours visible de l'extérieur, je mesure personnellement l'intérêt de sa mission au quotidien et le bénéfice de sa présence. Il permet d'agir avec une plus grande réactivité lorsque nous sommes informés de faits sur la voie publique, grâce notamment à sa présence sur le terrain. Son activité est complémentaire de celle de la gendarmerie. Il facilite réellement les enquêtes et améliore le taux de résolution.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Fabrice Michelet

## The Mayor's editorial



We are already on our 5th issue of the local newspaper, with its new layout and title "L'Echo des Sources". In this edition we are taking a look at all the news around the town and in particular the important decisions taken by the Town Council ; I am referring specifically to the takeover of the management of the gymnasium, as well as to the setting up of a "Council Emergency Action Plan".

In each issue we also look at the life of our communal employees, in order to share with you their different job responsibilities. In this issue we are taking the opportunity to introduce you to Stéphane Petit, who has been our town policeman for the past year.

I would like to take this opportunity to share with you my thoughts following the important decision taken by the municipality to recruit a town policeman during the last elections. Even if his work is not always visible from the outside, I personally recognise the value of his role on a daily basis and the benefits of his presence to the community. We are able to respond more rapidly to events on the public roads which is, in the main, thanks to his presence on the ground. His role is in addition to that of the Police Force. He effectively helps with inquiries and improves the resolution rate.

I hope you enjoy reading this latest issue.

## Enquête INSEE en cours

Avis à la population : l'INSEE assurera jusqu'à fin septembre une enquête auprès d'habitants sélectionnés au hasard sur Chef-Boutonne. Elle s'intéressera à la typologie de l'emploi, du chômage, l'activité des femmes, des jeunes... Toutes les réponses resteront strictement confidentielles.

# Nouvelle ère pour le gymnase de Chef-Boutonne

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la commune a repris la gestion du gymnase. Explications.

Revenons quelques années en arrière : ce gymnase, construit en 1967 (le premier des Deux-Sèvres) a été géré par la municipalité jusqu'à son transfert à la Communauté de communes de Cœur du Poitou en 2008, laquelle a procédé à sa réhabilitation / construction en 2013. Puis, à partir de 2017, c'est la Communauté de communes de Mellois en Poitou, issue de la fusion des quatre Communautés de communes de notre territoire, qui a hérité de sa gestion.



Le gymnase est un équipement essentiel à la vie associative.

## Gagner en réactivité et en liberté d'action

Dans le cadre des réflexions menées par notre Communauté de communes, notamment sur l'harmonisation de ses compétences, il nous a été proposé de réfléchir à la reprise de cet équipement. À l'issue de plusieurs réunions, le principe du retour de cet équipement dans le giron communal a été acté par le Conseil municipal le 24 avril 2023.

Nos motivations n'étaient pas financières, puisque les dépenses de

fonctionnement et d'investissement de ce complexe sportif seront couvertes par l'attribution de compensation que nous versera, chaque année, la Communauté de communes.

En revanche, nous sommes persuadés que la gestion d'un tel équipement doit être réalisée au plus près, par nos équipes, pour gagner en réactivité et en liberté d'action, tant pour les interventions techniques que pour

le suivi et l'accueil sur ce site des utilisateurs (établissements scolaires et associations).

Cette gestion est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet, mais nous ferons appel, pour quelques temps encore, aux équipes communautaires pour assurer certaines tâches (planification, contrôle du mur d'escalade...).

## Qui utilise le gymnase, pour quelles activités ?

La pratique du sport est multiple dans le gymnase. Les établissements scolaires présents dans la commune (école primaire, collège et lycée) l'utilisent bien évidemment pour les cours d'éducation physique, pour tous les sports d'intérieur.

Des associations locales occupent également ces lieux. Le club de judo pratique ce sport dans le dojo, tous les soirs de la semaine. Les clubs de tennis, de futsal sont également des utilisateurs habituels de la grande salle. Enfin, le club de gym volontaire (Foyer Culturel) assure ses cours une fois par semaine. Plus récemment, MPT (Maison Pour Tous) a mis en place diverses activités.

Si l'utilisation est déjà forte en terme d'heures hebdomadaires, de nouvelles activités sont possibles. **Vous souhaitez créer une activité sportive ? Contactez la mairie afin d'en discuter.**

## REPÈRES :

### De quoi est constitué le gymnase ?

- Une grande salle de 880 m<sup>2</sup> avec 4 vestiaires attenants + 1 salle de sport
- Un dojo de 200 m<sup>2</sup>
- Une salle de tennis de table de 530 m<sup>2</sup> avec vestiaires.

## TÉLÉPHONIE : quoi de neuf depuis l'installation de l'antenne ?

Aujourd'hui, l'accès à la téléphonie mobile et à internet est devenu obligatoire pour développer une activité sociale et économique. Or, persistaient des "zones blanches" dans lesquelles la couverture en réseau mobile était absente ou insuffisante. Cette difficulté est en voie d'être complètement résolue sur notre territoire chef-boutonnais, avec la mise en service d'une nouvelle antenne sur Tillou.

Hormis les divertissements, le réseau 4G permet de mettre en œuvre la téléassistance pour les personnes seules, le partage de connexion depuis son smartphone afin de connecter différents équipements (tablette, ordinateur), utile pour permettre d'accéder à internet sans box. !

➔ Découvrez "monreseaumobile", outil cartographique pour comparer la couverture des opérateurs mobiles -> [monreseaumobile.orcep.fr](http://monreseaumobile.orcep.fr)

## L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne  
N°5 - Septembre-Octobre 2023

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Helen Ace, Christian Aubert, Nicole Betton, Patricia Dufour, Annie Gonnord, Marie Kohler, Fabrice Michelet, Monique Parichaut, Sophie Robion (élus), Christelle Filippini, Pascaline Ricard, Chrystel Samar (agents).

Crédits photos (sauf mention) : Mairie de Chef-Boutonne.

Conception graphique : Marie Kohler  
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1620 exemplaires.  
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Souzé-Vauvassais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :  
[chef-boutonne.fr](http://chef-boutonne.fr)

## ACTION SOCIALE (CCAS)

### Rappel des aides Pass'sport et loisirs en faveur des enfants.

Comme chaque année, le CCAS peut vous aider à financer l'inscription de vos enfants à une activité sportive ou culturelle.

Pour connaître les activités concernées ou pour demander vos coupons de réduction, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou à venir en Mairie aux heures d'ouverture.

**Réduction de 30 à 60€ sur le prix de l'inscription** à cette activité pour chaque enfant pendant l'année scolaire 2023-2024 + 1 abonnement à l'École des Loisirs (dès 3 ans).

Le livret des activités jeunesse est remis aux enfants lors de la rentrée scolaire et disponible en Mairie.

#### Conditions d'attribution :

- Avoir un quotient familial CAF ou MSA inférieur à 800 €.
- Résider dans une commune de l'ex-canton de Chef-Boutonne.
- Avoir un enfant scolarisé, de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>.

➕ Pour + de renseignements, contactez  
Gaëlle ALLARD, votre conseillère au CCAS :  
☎ 05 49 29 28 06 - ✉ ccas@chef-boutonne.fr

## SÉCURITÉ : Le Plan de Sauvegarde, un outil de gestion de crise

La commune vient de réaliser son plan communal de sauvegarde, permettant ainsi de mieux identifier les risques et l'anticipation coordonnée des actions d'urgence.

### Pourquoi ce plan ?

La réalisation de ce document est obligatoire pour les communes du département depuis la loi Matras de 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité civile.

Le maire a la charge de la sauvegarde des habitants de la commune et doit donc apporter des réponses face aux risques auxquels nous pouvons être confrontés.

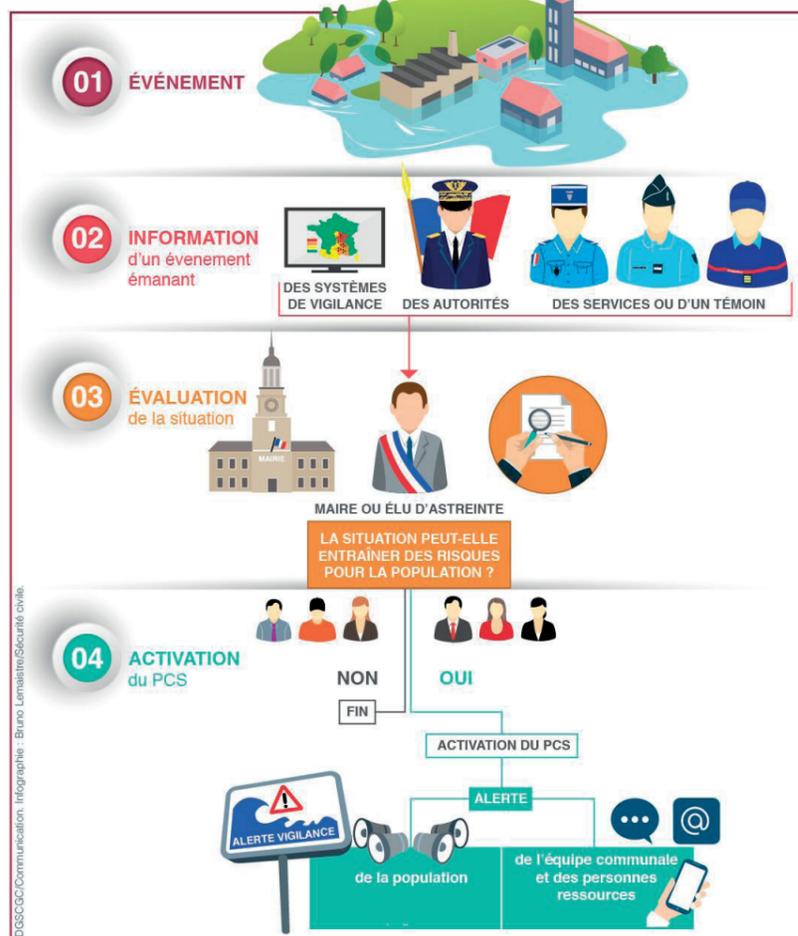
Face à une situation d'urgence, mettre à l'abri et nourrir les sinistrés est primordial. Si les sapeurs-pompiers ou le SAMU assurent les secours, la municipalité intervient en soutien lors des crises, notamment en matière d'information.

### Quels sont les risques sur la commune ?

Ces risques sont recensés dans le "Document d'information communal sur les risques majeurs", distribué avec ce journal. Conservez-le, il vous donne des repères sur les conduites à tenir en cas de crise !

### Y'a-t-il une évolution des risques à moyen terme ?

Les bouleversements climatiques actuels et à venir obligent toutes les communes, dont la nôtre, à mieux se préparer : inondations, feux de forêt, secousses sismiques, pollutions, tempêtes montrent que des communes de notre taille peuvent être impactées. À ce jour, il est constaté que les communes ayant réalisé un plan de sauvegarde ont mieux géré les situations d'urgence qui se sont présentées, que celles qui n'en avaient pas.



## "Fier de servir pour le bien-vivre ensemble"

Un an après l'arrivée de notre garde champêtre, nous souhaitons vous le faire mieux connaître. Rencontre avec Stéphane Petit.

Stéphane Petit est, depuis un an maintenant, le garde champêtre de Chef-Boutonne, après 19 ans de service à la gendarmerie nationale et 9 ans au sein de la police municipale à Niort. Appréciant particulièrement le contact avec la population, il a choisi de rejoindre la commune de Chef-Boutonne. Assermenté, il exerce, sous l'autorité directe du Maire, une mission de police administrative et judiciaire sur le territoire communal.



Stéphane Petit. © Crédit photo : Mario Picco.

### Comment voyez-vous votre métier et à quoi ressemblent vos journées ?

Je travaille de façon autonome et entretiens des rapports pédagogiques avec les habitants. Mes journées ne se ressemblent jamais. Cette variété me plaît beaucoup : elle me permet de m'intéresser à des sujets divers et inattendus, dont la majeure partie trouve sa solution.

**Quelles sont vos missions ?** Je lutte contre les incivilités, ai à cœur de préserver l'environnement, éviter la pollution de la Boutonne, favoriser la propreté dans la commune, faire respecter les règlements de pêche, de chasse, le ramassage des ordures. Je rédige des procès-verbaux et tente de solutionner les conflits de voisinage. Ces activités ne sont qu'une partie des 150 missions qui m'incombent !

**Avec qui travaillez-vous ?** Je m'occupe de faire respecter l'ordre, afin que le vivre ensemble évite les comportements laxistes, les désobéissances. Je mène des actions communes avec les agents et les élus de la commune, les pompiers, les gendarmes, les écoles et tous les acteurs territoriaux concernés.

**Que vous apportent vos nouvelles fonctions ?** La fierté de servir la commune et ses habitants, d'entretenir avec eux des contacts qui permettent maintenant, ce que j'apprécie, de venir me voir pour m'exposer leurs problèmes. Ils reconnaissent mon rôle et son utilité, c'est une immense satisfaction. En résumé, au terme d'un an de présence : il reste à faire, c'est une certitude, mais mon poste est indispensable au bon fonctionnement de notre commune. J'espère en approfondir les contours.

➕ **Contacts :**  
Stéphane PETIT, garde champêtre :  
☎ 05 49 29 80 04  
du lundi au vendredi de 9h à 17h  
✉ gardechampetre@chef-boutonne.fr

## À propos, quelques rappels animaliers

► **Les chiens** doivent être tenus en laisse sur tout l'espace public. En cas de chiens errants, les frais de capture et d'hébergement, voire de puçage (obligatoire depuis le 6 janvier 1999, sous peine d'amende de 750 €), en fourrière animale, seront à votre charge. Pour information, la fourrière communale est déléguée à Animal'Or à Mairé-L'Evescault.



© illustration : ACTIONS ANIMAUX GUYANE / DAAF.

► **La stérilisation des chats** est toujours d'actualité. Les propriétaires ont le devoir de faire le nécessaire pour éviter la prolifération malheureuse de ces animaux. L'identification par puce est obligatoire depuis 2012, sous peine d'une amende de 750 €.

La commune et l'association Félin pour l'autre s'engagent une nouvelle fois pour les chats errants qui, après vérification, seront stérilisés et replacés où ils ont été trouvés. La capture se fait grâce à des cages laissées le temps d'une nuit. Les personnes bénévoles sont les bienvenues pour aider lors de la prochaine campagne de septembre. Renseignements auprès de la mairie.

## Une aide à l'investissement immobilier agricole



Ce nouvel appel à projets est lancé jusqu'au 15 septembre !

Dans le cadre de sa stratégie d'attractivité économique, la Communauté de communes expérimente un dispositif d'aide financière à des projets d'investissement immobilier à vocation agricole. Objectif : contribuer au développement de la production locale et des circuits alimentaires de proximité.

D'un montant maximal de 9 900 €, cette subvention consiste en une prise en charge, à hauteur de 30%, de dépenses liées à des travaux immobiliers, tels que la construction, l'extension en neuf, ou encore une réhabilitation d'existant. Les dépenses éligibles sont plafonnées à 30 000€, pour un minimum de 3000€ HT. Une bonification pour les exploitations engagées en production Biologique ou HVE est appliquée.

Le premier appel à projets, fin 2022, a bénéficié à 9 projets. En 2023, ce dispositif est doté d'une enveloppe de 50 000 €. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 septembre.

Règlement consultable ici : [www.melloisenpoitou.fr/les-actions/economie-et-tourisme](http://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/economie-et-tourisme)

## Portraits de "Gens d'ici"

### Sandra Verdon. Fleuriste diplômée et primée !

Passionnée d'art floral, elle en fait désormais son métier. Et c'est par un stage que Sandra, qui a toujours vécu à Chef-Boutonne, a découvert sa vocation...

**Comment s'est passée ta scolarité ?** Je n'aimais pas beaucoup l'école et n'ai longtemps pas su vers quoi m'orienter. J'ai fait un BEP Métiers de la Relation Clients Usagers au Lycée Cail, où j'ai obtenu mon Bac Pro Commerce à 17 ans. J'ai ensuite intégré un BTS Management des Unités Commerciales à Civray. J'ai hésité à poursuivre en Licence, car si j'aimais la relation client, j'avais peur de m'ennuyer dans un magasin... J'ai pris un an pour réfléchir.

**Comment es-tu devenue fleuriste ?** La Mission Locale m'a proposé la "Garantie Jeune" pour m'aider à payer mon permis et affiner mon projet professionnel. J'ai fait des stages pour découvrir des métiers : opticien, caviste, puis fleuriste, chez Cindy Mauxion, au Jardin du temps, dont j'étais cliente. C'était la Saint-Valentin, et quel coup de cœur ! J'avais enfin trouvé ma voie ! Cindy m'a alors proposé de passer le CAP Fleuriste en apprentissage, puis le Bac Pro au CFA Commerce de Saintes.

**Reprendre ses études, un challenge ! Pari gagnant ?** En effet ! À l'approche des derniers examens, Cindy m'a annoncé qu'elle m'embauchait si je réussissais. J'en étais tellement heureuse ! Alors certes, entre les heures à la boutique, les révisions et la création de ma structure pour l'examen final, j'ai couru ! Et avec mon diplôme, j'ai eu la belle surprise de remporter le "Prix de la ville de Saintes" décerné par les habitants. Une récompense qui m'a beaucoup touchée après cette dure année ! Une réussite en bien des points collective ! Bravo à toute l'équipe du Jardin du Temps, 47 Grand'rue du commerce !

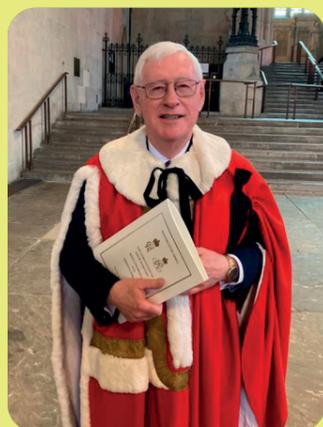


Bac Pro en poche, Sandra est embauchée au Jardin du temps !

### Don Touhig. Un Lord à Tillou !

**Don, qui êtes-vous ?** Né au Pays de Galles en 1947, je me suis engagé à 15 ans dans la vie politique, au sein du parti travailliste. J'ai été journaliste pendant 27 ans, puis élu à 47 ans Député à la Chambre des communes, secrétaire de Gordon Brown, puis Ministre en charge des anciens combattants. En mai 2010, un soir où j'arrivais à Tillou, le téléphone a sonné : j'apprends que la Reine Elisabeth m'a nommé membre de la Chambre des Lords, je devenais ainsi Lord Touhig.

**Pourquoi Tillou ?** J'en suis tombé amoureux il y a 20 ans. Après 50 ans de séjours réguliers en Dordogne et Charente, j'ai acquis une maison. Avec le "channel", rien de plus facile pour venir : je prends le train à 8h à Londres et je suis à 16h à Tillou. Je vis 4 jours par semaine à Londres, où je siège à la Chambre des Lords, et 3 jours dans le Pays de Galles. En arrivant à Tillou, j'aspire au calme, à la tranquillité. J'aime retrouver ici le silence, la paix. Pas de télévision, je suis "relax", je recharge les batteries. Parfois, je ne vois qu'une voiture du week-end !



En habits pour le couronnement du roi Charles III. (en mai 2023)

## SANTÉ : deux assos au cœur de nos vies

### ► Don du sang : on a besoin de vous !



#### QUELQUES CHIFFRES sur le don du sang à Chef-Boutonne :

- Depuis 2015, le nombre de donneurs est passé de 50 environ à moins de 35 par collecte, faisant diminuer aussi le nombre de collectes (4 à 3).
- Moins de 7 nouveaux donneurs par an depuis 2017.
- 80% des donneurs ne donnent qu'1 seule fois par an.

#### Qui peut donner son sang ?

Toutes les personnes de 18 à 70 ans révolus peuvent donner leur sang ; jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et 4 fois pour les femmes.

#### CONTACT :

Christophe Berland, Pdt.  
amicale EFS Chef-Boutonne  
[chris-berland@orange.fr](mailto:chris-berland@orange.fr)  
☎ 06 62 73 41 90

Depuis de nombreuses années, une amicale des donneurs de sang organise à Chef-Boutonne la collecte de dons du sang, en collaboration avec l'EFS (l'Établissement Français du Sang). Depuis quelques années, le nombre de donneurs s'étiolle et le risque de voir la suppression de ce point de collecte existe réellement.

#### Une prise de conscience collective est nécessaire

Les données présentées ci-contre ne sont pas, bien sûr, citées pour incriminer les donneurs et l'amicale locale. Un grand merci à eux tous. Mais une prise de conscience collective est nécessaire pour pérenniser notre centre de collecte. Pour information, dans les 60 autres centres de collectes du département, le nombre de poches de sang collectées se maintient à un niveau fort.

Il est donc possible de relever ce défi. Chacun a un rôle à jouer.

La prochaine collecte a lieu mercredi 27 septembre de 16 à 19h à la salle Raymond Quiard. Prenez rendez-vous !

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

PRENEZ RDV

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) 0 800 744 100 Service & appel gratuits

#### L'amicale : un rôle central au niveau local

Afin d'organiser les collectes localement, une amicale, constituée en association, doit exister pour faire le relais avec l'EFS de Niort. Pas besoin d'être donneur pour faire partie de l'équipe de Chef-Boutonne : si vous souhaitez les rejoindre, afin de participer à ces temps de collecte, veuillez contacter le président, M. Berland.

### ► Village prévention : une occasion de prendre soin de vous !

L'association Appui & Vous Sud Deux-Sèvres, la CPTS du Sud Deux-Sèvres en partenariat, entre autres, avec la Ville de Chef-Boutonne et les acteurs du territoire, ont le plaisir de vous inviter au :



#### APPUI & VOUS 79

Plateforme territoriale d'appui :

☎ 05 49 10 01 81  
[appuietvous.org](http://appuietvous.org)

#### VILLAGE DE LA PRÉVENTION SANTÉ

Information, dépistage, des professionnels à votre écoute sur le thème de la prévention des maladies cardio-vasculaires et des cancers

Mardi 26 septembre 2023

De 14h à 17h

Salle Raymond Quiard à JAVARZAY.

Vous avez plus de 50 ans ? Vous souhaitez prendre soin de votre santé et vous prévenir des maladies cardio-vasculaires et des cancers ? Cet évènement gratuit vous proposera, de rencontrer des professionnels de santé pour mesurer votre glycémie et votre tension artérielle, réaliser un dépistage dermatologique, faire le point sur les dépistages organisés des cancers et bénéficier de conseils personnalisés.

### SEPTEMBRE

SAMEDI 2

**RANDO PÉDESTRE SEMI-NOCTURNE**

Foyer Rural de Tillou Salle du Tilleul  
TILLOU - à partir de 17h

DIMANCHE 3

**RANDO SOLIDAIRE** A.R.B.R.E.S

Mairie de CRÉZIÈRES 8h30-10h

SAMEDI 9

**FESTIVAL CLAC'FESSES** Le Clown à Crête

Parc du Château JAVARZAY 15h-18h

DIMANCHE 10

**41<sup>ÈME</sup> BROCANTE** FC BOUTONNAIS

Site du Château JAVARZAY 6h-18h

SAMEDI 16 - DIMANCHE 17

**40<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES DU PATRIMOINE**

★ voir P.1

SAMEDI 16

**RÉUNION DE QUARTIER**

LA BATAILLE à partir de 14h ★ voir P.1

**JOURNÉE DES PEINTRES AMATEURS**

Aujourd'hui Tillou TILLOU 9h-18h

MARDI 26

**VILLAGE PRÉVENTION SANTE**

Salle Quiard JAVARZAY 14h-17h

★ voir P.7

MERCREDI 27

**DON DU SANG** Visite gratuite du Château

Salle Quiard JAVARZAY 16h-19h

★ voir P.7

### OCTOBRE

DU 3 AU 15

**EXPO : À LA DÉCOUVERTE DU TOGO**

Salle d'expo du Château de JAVARZAY

17 AU 30

**EXPO : CHASSEUR DE MÉGALITHES**

EN POITOU par Sébastien Joffre

Salle d'expo du Château de Javarzay

JEUDI 25

**ATELIER "ANI'MÔMES : LE BESTIAIRE ?**

**C'EST TOUT BÊTE!** Pays d'art et d'histoire/

Mellois en Poitou Enfants 7-12 ans.

Médiathèque - 15h

SAMEDI 28

**CONFÉRENCE "MÉLUSINE, UNE FÉE**

**DANS L'HISTOIRE"** avec Johannan

Pavlevski-Malingre

Château de JAVARZAY - 14h30

## Médiathèque : des animations pour tous les âges !

### • de 0 à 3 ans : les Bébés Lecteurs

1 vendredi/mois, à 10h, à la médiathèque : 1h pour sensibiliser et familiariser l'enfant au livre, de façon ludique. Janique, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE), assure l'éveil musical, pour initier et développer leurs sens...

Inscription auprès du RPE ☎ 06 28 59 54 94.

### • de 3 à 6 ans : l'Heure du Conte

1 mercredi/mois, 30 min d'histoires pour les enfants (accompagnés d'un adulte).

Sur inscription ☎ 05 49 29 60 50 - ✉ mediathèque@chef-boutonne.fr

### • Et pour les plus grands ? Et Patati Et Patata Et Pause Café

1 mercredi/mois, à 16h : rendez-vous pour échanger autour de coups de cœur livre, musique, film, expo, concert, émission radio ou TV... Tout simplement partager, échanger et se retrouver autour d'un café, thé... et gourmandises !

## Des nouvelles de la pétanque et du tennis



La **Pétanque Tillolaise**, forte de ses 37 membres, participe aux championnats départementaux (coupes vétéran et club Open - doublette mixte) et organise des rencontres amicales tous les mercredis, à partir de 14h au boulodrome de Tillou.

La commune de Chef-Boutonne a subventionné partiellement l'achat des tenues obligatoires pour pouvoir pratiquer ce sport au niveau départemental. Aussi, l'éclairage, remis à neuf, permettra l'organisation de concours en semi-nocturne l'été prochain.

☎ 07 71 55 16 52 ✉ petanquetillolaise@gmail.com 📘 Petanque Tillolaise

Le **Tennis Club Chef-Boutonne** (en association avec Sauzé-Vaussais) compte 65 licenciés. Entraînements : mercredi 16h-20h et vendredi 17h-21h.

Pour donner un élan au club et faciliter l'organisation de championnats, la municipalité va remettre à neuf, en fin d'année, l'un des 2 courts extérieurs, pour un montant de 50 000€ TTC.

À noter : le club est à la recherche de bonnes volontés pour participer au fonctionnement de l'association. ✉ ayrault.christophe@orange.fr

## Le saviez-vous ? Des hommes et des lieux... suite.

Continuons notre histoire sur le nom de nos rues. Voici la **Place Paul Perrain**, du nom d'un ancien maire qui vécut de 1838 à 1896. Avant, cette place s'appelait le champ de foire aux cochons, car c'est là que se tenaient le marché aux bestiaux ainsi qu'une école.

Continuons notre balade. Nous arrivons au **Complexe sportif Jacques Courivaud**, maire de 1971 à 1989. La **Rue Hippolyte Hairaud** (1832-1897) porte le nom d'un compositeur et musicien émérite de valse et de polka.

L'**Avenue Auguste Gaud** rend hommage au poète et écrivain

né à Chef-Boutonne en 1857. Il est l'auteur de plusieurs

ouvrages dont "Au pays natal et Rimes à ma payse". **Place**

**Henriette Trébuchet**, à Javarzay, se tenait un café-

restaurant où il faisait bon se réunir, "Chez Henriette",

réhabilité en garages par la commune. Enfin, la **Place Cail**

est dédiée à Jean-François Cail (1804-1871), industriel et

philanthrope qui a contribué au développement économique

et social de la région. L'un de nos plus célèbres habitants !

**Jacques COURIVAUD.**  
Le complexe sportif porte son nom depuis 2007.

